

VILLE DE MONTRÉAL

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

DATE : Le mercredi 30 avril 2008
17 h

LIEU : Hôtel de ville
Salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Avis est également donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19)* que le rapport financier et le rapport du vérificateur de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2007, seront déposés à cette séance.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes désirant poser des questions doivent s'inscrire dans les 30 minutes précédant le début de l'assemblée et utiliser la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin).

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au minimum 3 jours ouvrables à l'avance, au numéro de téléphone suivant : (514) 872-3142.

Montréal, le 21 avril 2008

Le greffier par intérim de la Ville,
M^e Yves Saindon